



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Archives historiques  
Centre d'Études Olympiques

## Département de la Solidarité Olympique (SO)

### *Fiche de fonds*

Aperçu du contenu des archives concernant l'histoire, les missions et les activités du département pour la période de 1971 à 1988

14 avril 2011



© 1999 / Comité International Olympique (CIO)



**Référence** : CH CIO-AH F-A02-SO

**Dates extrêmes** : 1971-1988

**Niveau de description** : Sous-série

**Importance matérielle et support** : 2,15 m.l. Documents textuels.

---

### Nom du producteur

Comité International Olympique (CIO).

### Histoire administrative / Notice biographique

L'histoire de la Solidarité Olympique remonte aux années 1960-1970, décennies durant lesquelles différentes initiatives sont lancées en vue de développer le Mouvement olympique et de resserrer les liens avec les Comités Nationaux Olympiques (CNO) par le biais d'une commission d'aide et de premiers projets d'assistance technique et sportive. C'est ainsi qu'entre 1961 et 1973, au fil des Sessions, des réunions de la Commission Exécutive (CE) du CIO, et des rencontres avec les représentants des CNO, se dessine un véritable projet d'action commune. Ce projet aboutit à la création, selon une décision de la CE du 4 février 1973, d'une part d'une Commission Mixte du CIO pour la Solidarité Olympique<sup>1</sup> et, d'autre part d'un département spécial<sup>2</sup> du CIO chargé de la Solidarité Olympique.

Les premières tâches de ce département y sont ainsi énoncées :

- «(...) Il s'occupera des relations entre le CIO et les CNO et servira de lien entre les différents CNO eux-mêmes,
- « Il devra, en envoyant un questionnaire, recueillir immédiatement les demandes et offres d'assistance des CNO afin d'étudier et de mettre en application le programme de Solidarité,
- Un plan sera élaboré afin de créer une Fondation Olympique du CIO, qui fournira les fonds nécessaires aux activités du programme de Solidarité Olympique. Un compte bancaire distinct a été ouvert (...) ».

Le bureau de la Solidarité Olympique gère la conduite et de la réalisation pratique des opérations depuis Rome (dans le cadre du Secrétariat Général du CIO à Vidy). Il s'occupe du planning, de l'information, de l'élaboration et de la conduite des actions d'assistance, ainsi que de l'élaboration des comptes-rendus et des comptes financiers.<sup>3</sup> Le bureau collabore en outre étroitement avec la Commission de la Solidarité Olympique, dont il prépare les réunions (à l'exclusion des procès-verbaux).

Au vu de l'ampleur prise par les différents programmes au cours des premières années de fonctionnement, l'ensemble des activités de la Solidarité Olympique est regroupé à Lausanne fin 1979.

Aujourd'hui encore, la Solidarité Olympique a pour but d'organiser l'assistance financière, technique et administrative à tous les CNO, en particulier à ceux qui en ont le plus besoin. Pour cela, la Solidarité Olympique propose des programmes mondiaux et continentaux, un soutien financier et plus précisément des subventions pour la participation aux Jeux Olympiques.

### Historique de la conservation

Les documents du département de la Solidarité Olympique se trouvaient mélangés avec ceux de la Commission pour la Solidarité Olympique. Les deux sous-séries ont été distinguées lors du traitement mais leur contenu est lié.

### Modalité d'entrée

La sous-série est parvenue aux Archives historiques du CIO en 1993, suite à la construction du nouveau Musée Olympique à Ouchy.

---

<sup>1</sup> Pour un historique de cette commission, se référer à la fiche de fonds consacrée à la « Commission pour la Solidarité Olympique ».

<sup>2</sup> Appelé aussi « Section » ou « Bureau » dans les documents.

<sup>3</sup> Solidarité Olympique, *Rapport d'activité au 10 mai 1975*, 1975.



### **Présentation du contenu**

La sous-série témoigne de la constitution, du fonctionnement et des activités du département de la Solidarité Olympique depuis sa création.

Elle porte plus particulièrement sur les budgets et subventions, le personnel administratif et l'emblème de la Solidarité Olympique. Elle traite également des réunions du département ainsi que des réunions tenues en présence du directeur de la Solidarité Olympique. Elle aborde aussi les différents cours, stages et séminaires organisés ou soutenus par le département. Elle traite enfin des travaux de la Commission de la Solidarité Olympique.

La sous-série contient des documents financiers (budget, états des comptes,...), de la correspondance, des publications, des programmes et prévisions des activités, des rapports d'activité, des rapports de mission, de candidats boursiers et de stages, ainsi que des procès-verbaux, comptes-rendus et documents de travail de réunions.

### **Accroissements**

Oui

### **Mode de classement**

Les dossiers sont classés par sujet, type de document ou activité (ordre alphabétique). Les documents à l'intérieur des dossiers sont classés chronologiquement (ordre décroissant).

### **Conditions d'accès**

L'accès aux documents est libre, sous réserve des dispositions prévues à cet effet par le CIO.

### **Langue et écriture des documents**

Les documents sont en français et en anglais.

### **Sources complémentaires**

#### Sources internes

- Commission pour la Solidarité Olympique – 1961-1989 : B-ID04-SO
- Groupe de travail d'aide aux CNO pour assister aux Jeux – 1982-1984: B-ID04-GTCNO

### **Notes**

Le contenu de ce fonds, y compris les identifications olympiques, sont la propriété du CIO.

### **Règles ou conventions**

Description conforme à la norme ISAD(G).

### **Date(s) de la description**

24 février 2010